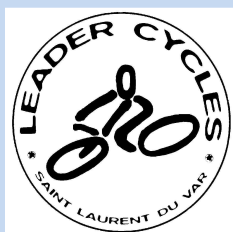


**12^{ème} TRIATHLON Courte Distance
de SAINT LAURENT DU VAR
Dimanche 27 Mai 2012 (Esplanade des Goélands)**



www.saintlaurentduvar.fr

SELECTIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE COURTE DISTANCE



Intermarché
St Laurent du Var

Courir 10 Km

Rouler 38 km

Nager 1500 m



PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 12 h 00 Accueil. Retrait des dossards.
- 13 h 00 Ouverture du parc à vélo.
- 14 h 25 Briefing et fermeture du parc.
- 14 h 30 Départ du TRIATHLON.**
- 16 h 30 Arrivée du vainqueur.

Remise des récompenses à l'arrivée des derniers concurrents estimée à 18h30
Retrait et vérification des vélos : de 17h à 19h
19 h 00 Fin de surveillance du parc



TWINNER Riviera Sport ZAC CAP 3000

Renvoyer ce bulletin d'inscription rempli, **impérativement avant le 24 mai 2012**, à :

Triathlon de Saint Laurent du Var

Eric LEPETITCOLLIN « L'Oliveraie de Bellet » 263, route de Bellet – 06200 NICE

accompagné du règlement et de la photocopie de la licence F.F.TRI 2012 ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition daté de moins de 6 mois à la date de l'épreuve (non licenciés ou licenciés F.F.TRI accueil)

Droits d'inscription (par chèque à l'ordre de : Stade Laurentin Triathlon) :

- Licenciés : 25 euros jusqu'au 01 Mai. 35 euros après le 01 Mai.
 - Non-licenciés ou licenciés « accueil » : 50 euros jusqu'au 01 Mai. 60 euros après le 01 Mai. (*)
- (*) 25 euros pour la licence journée.

- *Les inscriptions non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte.*
- *Pas d'inscription par téléphone ou fax. Pas d'inscription sur place.*
- *En cas d'annulation de l'épreuve remboursement au prorata des frais engagés.*
- *L'épreuve est limitée à 300 participants.*
- *Vous devrez présenter votre licence ou le certificat médical au retrait des dossards.*

Règlement :

- **Le triathlon de Saint Laurent du Var se déroulera conformément au règlement de la F.F.TRI.**
- **Les voies empruntées étant ouvertes à la circulation, le code de la route doit être respecté.**
- **Le drafting (aspiration - abris à vélo) est interdit.**
- **Le port du dossard en natation est fortement déconseillé.** Vous êtes responsable de l'état de votre dossard. En cas de dossard déchiré, perdu ou illisible risque de disqualification et difficulté de vous identifier sur la ligne d'arrivée pour votre classement.

Merci de respecter la propreté des sites traversés et de ne rien jeter sur la voie publique. Tout manquement à ces règles entraînera des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concurrent pris en faute. Les décisions des commissaires de course qui se trouveront sur les différents parcours sont sans appel.

NOM :

Prénom :

Sexe : H / F

Année de Naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

Club : N° de licence :

Catégorie :

Pour les non licenciés joindre impérativement le certificat médical à ce bulletin.

Je déclare accepter le règlement du triathlon de Saint Laurent du Var organisé par le Stade Laurentin Triathlon.

Date et signature

Dans un souci de ne pas alimenter la surenchère du montant des inscriptions dans le triathlon et afin de récompenser le plus grand nombre, nous avons décidé, comme l'année dernière, de ne pas décerner de grille de prix, mais uniquement de nombreux lots et récompenses.

Droit à l'image : Les participants autorisent expressément les organisateurs « à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître prises à l'occasion de leur participation au Triathlon de St Laurent du Var du 27/05/2012, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée »

Informations, description des différents parcours et bulletins d'inscription sont disponibles sur notre site Internet :

<http://sltri.perso.neuf.fr/>